

COMMUNE DE WATERLOO

RAPPORT URBANISTIQUE ET ENVIRONNEMENTAL Enquête publique

AVIS A LA POPULATION

L'administration communale de Waterloo informe la population de l'ouverture d'une enquête publique relative à la réalisation d'un rapport urbanistique et environnemental concernant des terrains se trouvant en zone d'aménagement communal concerté dite « Champ Rodange » sur le territoire de la commune, entre la rue de Caraute, l'avenue des Libellules, l'avenue des Abeilles, la rue Champ Rodange, la rue du Forestier et la rue Sainte Gertrude.

Le rapport urbanistique et environnemental, d'initiative privée,

- a été élaboré à l'initiative de la société B.G.R. s.a., chaussée de Mons, 421 bte 14 à 1600 SINT PIETERS LEEUW
- est réalisé par le bureau d'études ARIES : Chemin des Deux Fermes, 1 à 1331 Rosières

La population est invitée à :

- 1° consulter le dossier soumis à l'enquête publique du 22 septembre 2008 au 22 octobre 2008 au service urbanisme de la Maison communale de Waterloo, rue François Libert, 28 à 1410 Waterloo, du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et le samedi de 9h à 12h.
- 2° introduire ses observations et réclamations par écrit au Collège communal, rue François Libert, 28 à 1410 Waterloo, avant le 23 octobre 2008.
- 3° émettre ses observations ou réclamations oralement le vendredi 22 octobre 2008 entre 8h et 11h30, au service de l'urbanisme de la Maison communale
- 4° participer à la réunion qui se tiendra le 9 octobre 2008 à 18 heures dans la salle des conférences située au 2^{ème} étage de la Maison communale, rue François Libert, 28 à 1410 Waterloo.

Par Ordonnance

Le Secrétaire Communal,
(sé) Charles ROHONYI.

WATERLOO - INFO

n° 1051

18.09.2008

Le Bourgmestre,

(sé) Serge KUBLA.